

## Comité de vigilance du LET Roland Thibault inc.

### Compte-rendu de réunion

---

Date : Jeudi, le 5 juin 2014 à 19h00

Lieu : Lieu d'enfouissement technique (LET) Roland Thibault inc.  
situé au 702, route 137 à Ste-Cécile-de-Milton

#### Présences :

Mme Karine Denis	Directrice du service des matières résiduelles, représentante de la MRC de La Haute-Yamaska et secrétaire du comité de vigilance
M. Serge Drolet	Coordonnateur en environnement, représentant de la Ville de Granby
M. Marc Guertin	Représentant des citoyens du voisinage du lieu et président du comité de vigilance
M. François Leduc	Représentant de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY)
M. Patrick Milot	Directeur des opérations et représentant du LET Roland Thibault inc.
Mme Marilynne Rodrigue-Trudel	Conseillère municipale, représentante de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

#### Personne-ressource :

Mme Martha Camargo	Ingénieure de projet pour Roland Thibault inc.
M. Stephen Davidson	Conseiller technique de Roland Thibault inc., BPR

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture, suivi et adoption du compte-rendu de la réunion du 30 octobre 2013
3. Description des travaux effectués en 2013
4. Description des travaux planifiés pour 2014
5. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement – année 2013
6. Présentation des résultats de performance des unités de cogénération – année 2013
7. Liste des plaintes reçues en 2013
8. Avis de non-conformité reçu(s) en 2013, le cas échéant
9. Description des volumes de matières reçues en 2013 et dépôt du rapport annuel
10. Certificats d'autorisation reçus en 2013 et demandes en cours
11. Varia
  - 11.1 Préoccupation soulevée par des citoyens du voisinage
12. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
13. Fin de la rencontre

## **2. Lecture, suivi et adoption du compte-rendu de la réunion du 30 octobre 2013**

Le compte-rendu de la rencontre du 30 octobre 2013 est adopté tel que soumis.

En réponse à une intervention proposée par le comité lors de la dernière rencontre, la secrétaire du comité explique que des démarches verbales ont été effectuées auprès du MDDELCC pour demander à ce qu'un représentant du ministère assiste aux rencontres afin de supporter le comité. Considérant que les employés du ministère sont contraints à l'application de la *Loi sur l'accès à l'information*, le représentant du ministère pourrait répondre à peu de questions lors des réunions. Le ministère préconise plutôt que le comité adresse ses questions par écrit, si jugé nécessaire. Le comité convient de ne pas exiger une réponse écrite.

Lors de ce même échange, l'inspectrice en charge du suivi du LET Roland Thibault inc., Madame Caroline Bellemare, confirme que tous les dépassements de paramètres ainsi que les correctifs apportés pour remédier à la situation sont signalés au ministère. De plus, elle confirme que le nombre de plaintes déclaré par Roland Thibault inc. est représentatif de ce qui est signalé au ministère. Mme Bellemare rappelle que le ministère veille à ce que l'exploitant respecte la *Loi sur la qualité de l'environnement* et procède au suivi des plaintes.

## **3. Description des travaux effectués en 2013**

Aucuns autres travaux ne se sont ajoutés à la liste des travaux effectués en 2013 déposée à la rencontre du 30 octobre 2013.

## **4. Description des travaux planifiés pour 2014**

Les travaux prévus pour 2014 sont :

- début d'aménagement de l'écran visuel (450 mètres) – demande de certificat d'autorisation déposée
- remplacement des paliers et échelles (regards et postes de pompage)
- installation de la conduite alternative pour les biogaz.

Des précisions sont apportées sur les travaux liés à l'installation de la conduite alternative pour les biogaz. La conduite ne sera pas creusée dans les déchets. Elle sera installée à côté de la conduite principale. Elle servira à soutirer plus de biogaz et permettra de soutirer les biogaz des puits à plus forte concentration en H<sub>2</sub>S, un gaz qui cause des odeurs. Les travaux d'installation de la conduite ne devraient pas occasionner d'odeurs à l'exception du moment où la nouvelle conduite sera raccordée au réseau de captage des biogaz. La durée de ces travaux est évaluée à 4 heures. Les membres demandent à ce que la municipalité de Ste-Cécile-de-Milton, la Ville de Granby ainsi que la MRC de La Haute-Yamaska soit avisées à l'avance de tous travaux susceptibles de générer des odeurs.

Des échanges ont cours sur la demande de modification de zonage déposée à la Ville de Granby concernant deux lots situés au coin du 11<sup>e</sup> rang et de la route 137. M. Milot explique la nature de la demande et résume les événements publics survenus récemment. Les membres sont informés que trois des citoyens s'étant opposés à la demande ont été rencontrés par des représentants de Roland Thibault inc. et se sont dit satisfaits des explications reçues. La demande a été annulée. Une nouvelle demande de modification de zonage plus explicite sera déposée par Roland Thibault inc.

## **5. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement – année 2013**

Un tableau synthèse de tous les résultats des tests effectués hebdomadairement en 2013 et fournis au MDDELCC est remis aux participants. Au-delà des dépassements déjà discutés lors de la rencontre du 30 octobre 2013, Mme Camargo fait état d'un dépassement en coliformes fécaux. Ce dépassement serait tributaire d'un dépassement au cours des deux semaines précédentes en azote ammoniacal dû à des difficultés de chauffage. L'hypothèse de la présence de canards sur l'étang de polissage est également exposée. Un membre du comité suggère aux représentants de Roland Thibault inc. d'apposer un filet au-dessus de l'étang pour enrayer cette possibilité.

Le volume d'eau traitée en 2013 est de 108 812 m<sup>3</sup>. Cela représente un débit moyen journalier de 298 m<sup>3</sup>.

Un membre suggère de procéder aux échantillonnages à intervalle fixe (ex : tous les 7 jours) pour plus de transparence. Les membres du comité adhèrent à la recommandation.

## **6. Présentation des résultats de performance des unités de cogénération – année 2013**

Un tableau synthèse des résultats collectés depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013 jusqu'au 31 décembre 2013 est remis aux participants. Les biogaz dont la concentration est inférieure à 40 % en CH<sub>4</sub> sont dirigés vers la torchère.

## **7. Liste des plaintes reçues en 2013**

Quatre plaintes (fondées ou non fondées) ont été compilées entre le 30 octobre et le 31 décembre 2013. Au total, quinze plaintes (fondées ou non fondées) ont été recensées en 2013. L'objet des quatre plaintes est l'émission d'odeurs et de bruit.

M. Milot indique qu'un suivi hebdomadaire est fait le matin pour détecter la présence ou non d'odeurs. Il est suggéré à Roland Thibault inc. de se doter d'un système électronique de mesure des odeurs (communément appelé « nez électroniques »). M. Milot étudiera la proposition.

M. Milot indique que suite au changement de certaines pièces de la chaudière, le problème de vibrations ressenties sur la rue Ménard a été résolu.

## **8. Avis de non-conformité reçu(s) en 2013, le cas échéant**

Aucun avis de non-conformité n'a été reçu en 2013 suite à la rencontre du 30 octobre 2013.

## **9. Description des volumes de matières reçues en 2013 et dépôt du rapport annuel**

Une copie du rapport annuel des matières reçues au LET en 2013 est remise aux participants. Un volume de 162 289,27 tonnes métriques (t.m.) a été reçu au LET en 2013 pour enfouissement ainsi qu'un volume de 129 270,64 t.m. de matériel de recouvrement.

## **10. Certificats d'autorisation reçus en 2013 et demandes en cours**

La liste des demandes de certificats d'autorisation reçus en 2013 et en cours va comme suit :

Certificats d'autorisation reçus :

- construction de la cellule No 2 (scindé en deux demandes construction et exploitation)
- utilisation du verre comme matériaux alternatifs de recouvrement journalier
- utilisation de mica comme matériaux alternatifs de recouvrement journalier
- installation d'une conduite alternative de biogaz
- utilisation de Géotubes pour la déshydratation des boues du système de traitement

Demandes prévues en 2014

- centre de tri CRD (en cours)
- écran visuel 450 m (en cours)
- plan d'exploitation pour le LET
- fabrication de terreau pour aménagement des buttes de l'écran visuel projeté (déposée et reçue).

Il est suggéré d'inscrire à l'avenir la date d'obtention des certificats d'autorisation pour référence ultérieure.

## **11. Varia**

### **11.1 Préoccupation soulevée par des citoyens du voisinage**

Les représentants du LET sont questionnés quant aux risques à la santé possibles suite à la respiration des gaz qui émanent du LET. M. Davidson explique que les gaz susceptibles d'être respirés se quantifient en traces, donc de très faibles quantités. Les quantités de gaz pouvant avoir des répercussions sur la santé sont de l'ordre de 10 000 fois supérieures au seuil olfactif où les odeurs sont perceptibles. De plus, pour qu'il y ait impact à la santé, il faudrait que les gens soient exposés de façon prolongée à des concentrations élevées de gaz. M. Davidson indique également que le LET en tant qu'employeur doit rencontrer des normes de santé et sécurité pour ses employés qui sont exposés à ces gaz. Le respect de ces normes est encadré.

## **12. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour**

Les membres conviennent de tenir la prochaine réunion à la mi-avril 2015. M. Patrick Milot se chargera de convoquer la rencontre.

## **13. Fin de la rencontre**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 20h45.